

L'ENGAGEMENT RH du cabinet de conseil MeltOne

INTERVIEW



**ON VOUS FAIT
CONFIANCE. ”**

Confidence d'une
DRH partenaire de
Choisir Ma Crèche



ÉDITO



Nous avons fondé **Choisir Ma Crèche** avec une conviction née d'une expérience très personnelle. Parents de quatre enfants, nous avons vécu de l'intérieur ce que vivent des milliers de parents chaque année : l'impossibilité de trouver un **mode de garde fiable** au moment où l'on en a le plus besoin. Des semaines à multiplier les démarches, à douter, à gérer l'incertitude en même temps que l'arrivée d'un enfant... tout cela a un coût.

Un coût humain, bien sûr. Mais aussi un **coût professionnel** : quand un parent n'est pas serein sur la garde de son enfant, il ne peut pas être pleinement disponible au travail. C'est aussi simple que ça.

C'est pour résoudre ce problème — concret, quotidien, trop longtemps ignoré — que **Choisir Ma Crèche** existe. Notre mission : aider les parents qui travaillent à trouver un mode de garde de qualité, rapidement, sans que cela devienne un parcours du combattant.

Aujourd'hui, nous travaillons aux côtés d'entreprises qui ont compris que la parentalité n'est pas un sujet annexe à la vie professionnelle. C'est un **levier de fidélisation, d'attractivité et de performance**. Offrir une place en crèche à ses collaborateurs, c'est leur dire : votre vie de famille compte et nous en prenons soin.

MeltOne fait partie de ces entreprises. Ce dossier raconte leur histoire, et ce qu'une politique de place en crèche change, concrètement, pour leurs équipes.



Vanessa et Gaspard de Préneuf,
Co-fondateurs de Choisir Ma Crèche

SOMMAIRE

● MeltOne et Choisir Ma Crèche : un partenariat au service des collaborateurs-parents	P.3
● Interview : Léa Fourcade, DRH de MeltOne	P.7
● La parole aux collaborateurs	P.9
● Financement des places en crèche : la prise en charge de l'État	P.10
● Choisir Ma Crèche : qui sommes-nous ?	P.11

MeltOne & Choisir Ma Crèche

Un partenariat au service des collaborateurs-parents

Fiche d'identité du partenariat

- **Entreprise** : MeltOne
- **Secteur** : cabinet de conseil
- **Durée du partenariat** : 5 ans (depuis 2019)
- **Collaborateurs bénéficiaires** : 12, dont 7 pères
- **Critère d'éligibilité** : 1 an d'ancienneté minimum
- **Durée des contrats** : 1 à 3 ans
- **Contact dédié** : Coralie Froidefond, chargée de compte

Fondé en 2014, **MeltOne** est un **cabinet de conseil** spécialisé dans la transformation digitale des fonctions Finance et DSI. Avec plus de **150 collaborateurs**, **4 bureaux dans le monde** (Paris, New York, Bogotá, Montréal), et **35 % de croissance moyenne** depuis sa création, MeltOne allie la rigueur d'un grand cabinet à l'agilité d'une structure à taille humaine.

Dans un secteur du conseil où les talents sont recherchés et la **fidélisation** est un vrai défi, MeltOne a fait le choix de se distinguer par des avantages en phase avec les besoins réels de ses équipes. Parmi eux, les **places en crèche inter-entreprises** — un dispositif mis en place dès 2019, en partenariat avec Choisir Ma Crèche.

Un avantage né d'une intention claire : reconnaître la fidélité

L'idée de départ était simple. Les premiers collaborateurs de MeltOne, ceux qui avaient rejoint l'aventure dès le début, commençaient à fonder leurs familles. Il fallait trouver un moyen de **reconnaître leur engagement**... et d'être là pour eux à un moment de leur vie particulièrement chargé.

En effet, **trouver une place en crèche en France** est souvent une course d'obstacles. Listes d'attente interminables, démarches multiples, incertitude jusqu'au dernier moment... Pour un salarié qui attend un enfant, cette pression s'ajoute à beaucoup d'autres inquiétudes.



En prenant en charge cette démarche pour ses salariés, MeltOne leur offre bien plus qu'une place en crèche : elle leur offre de la **sérénité**.

L'accès aux trois berceaux est encadré par un **critère d'ancienneté** : 1 an minimum dans l'entreprise, avec priorité donnée aux plus anciens en cas de demandes simultanées. Un choix assumé, qui ancre l'avantage dans une logique de reconnaissance et d'équité.

« C'est un avantage qui est super pour les collaborateurs, car il est très concret. »

Léa Fourcade,
DRH, MeltOne



Un accompagnement sans friction pour les RH

Du côté du service RH, le dispositif se veut fluide. MeltOne transmet simplement le contact du collaborateur éligible à Choisir Ma Crèche, qui prend le relais directement avec la famille.

L'entreprise n'intervient plus qu'au moment de signer le contrat tripartite, une fois le berceau choisi, pour une durée de 1 à 3 ans.

« La réactivité de Choisir Ma Crèche enlève aussi un stress au futur parent [...]. C'est une charge mentale qui s'efface, car il ou elle n'a pas à gérer ça en plus de l'arrivée de son enfant. »

Léa Fourcade,
DRH, MeltOne

Un **contact régulier** est maintenu tout au long du contrat, aussi bien avec les parents qu'avec le service RH. Pour MeltOne, cela se traduit par une relation de confiance installée dans la durée : 5 ans de partenariat, et un suivi qui ne s'arrête pas à la signature.

D'ailleurs, chaque famille est accompagnée par une **chargée de compte dédiée** — Coralie Froidefond pour MeltOne — qui connaît le dossier, les contraintes, les préférences de chacun. Ce suivi va parfois très loin dans la **personnalisation** : horaires, alimentation...

« Une des familles avait demandé des repas végétariens pour son enfant, et on lui a trouvé une crèche avec ce critère (Les Petites Canailles). »

Coralie Froidefond,
Chargée de compte MeltOne, Choisir Ma Crèche



L'accompagnement ne s'arrête pas à l'entrée en crèche. Quand la vie réserve des **imprévus** (un déménagement, un changement de situation familiale...), Choisir Ma Crèche s'adapte.

L'année dernière, l'une des familles MeltOne a déménagé. La chargée de compte a pris en charge l'intégralité de la **transition**. La famille n'a eu qu'à choisir !

« Lors de ce déménagement, on a accompagné les parents dans toutes les démarches : résiliation dans l'ancienne crèche, visites des établissements autour du nouveau domicile, nouveau contrat avec l'entreprise... »

Coralie Froidefond,
Chargée de compte MeltOne, Choisir Ma Crèche

Enfin, à la fin de chaque contrat, un **entretien de clôture** est réalisé auprès de la famille : comment s'est passé l'accueil ? La crèche a-t-elle répondu aux attentes ? Ce retour systématique permet à Choisir Ma Crèche de maintenir la **qualité des crèches partenaires** — et à MeltOne d'avoir la certitude que ses collaborateurs ont été bien accompagnés jusqu'au bout.

On associe souvent la question de la garde d'enfant aux **mères**. Les chiffres, eux, racontent une autre réalité.

Sur les 12 collaborateurs de MeltOne ayant bénéficié du dispositif depuis sa mise en place, **7 étaient des pères**. Un chiffre qui mérite d'être souligné : la question de la garde d'enfant n'est pas uniquement un enjeu maternel. C'est un enjeu familial, et les entreprises qui le reconnaissent envoient un signal fort en matière d'**égalité professionnelle**.



Un levier RSE à ne pas sous-estimer

Depuis 2 ans, MeltOne s'engage encore plus activement dans les **sujets RSE**, et les places en crèche interentreprise s'inscrivent pleinement dans cette démarche. En témoignent aussi les **certifications** obtenues par le cabinet.



Label fondé sur un sondage interne mesurant la satisfaction des collaborateurs, en place chez MeltOne depuis 2017. Les avantages comme les places en crèche contribuent directement au score.



Label plus large, qui évalue la performance RSE des entreprises sur plusieurs volets. Les places en crèche sont valorisées sur le volet social — à condition de pouvoir les documenter, ce que le partenariat avec Choisir Ma Crèche facilite.

INTERVIEW



JE N'AI TOUJOURS EU QUE DES RETOURS POSITIFS. ” ”

**Léa Fourcade,
DRH de MeltOne**

Bienvenue ! En tant que DRH, comment gérez-vous le dispositif des places en crèche au quotidien ?

Pour nous, en tant que service RH, c'est hyper fluide. Une fois la demande d'un collaborateur éligible reçue, si une place est bien disponible, on transmet simplement le contact de la personne qui remplit les critères d'éligibilité, et Choisir Ma Crèche se charge de la recherche directement avec le collaborateur. Nous n'avons plus qu'à signer le contrat tripartite une fois le berceau choisi, pour une durée de 1 à 3 ans.

Chez MeltOne, l'accès aux berceaux en crèche inter-entreprise est conditionné à l'ancienneté. Pourquoi ce choix ?

L'idée en 2019, c'était d'offrir un avantage concret aux collaborateurs qui avaient rejoint l'aventure MeltOne dès le début et qui devenaient parents quelques années plus tard. C'était une forme de reconnaissance de leur fidélité et une preuve de l'attention que nous portons à la parentalité, un sujet important pour nous.



Léa Fourcade est DRH de MeltOne depuis 2020. Elle pilote depuis cinq ans le partenariat avec Choisir Ma Crèche.

Elle nous raconte la réalité de la réservation de places en crèche pour ses collaborateurs avec Choisir Ma Crèche.

C'est facile de vous contacter, que ce soit côté parents ou côté RH. Il y a un suivi régulier au cours du contrat.



**En réalité,
on vous fait confiance.**

Comment communiquez-vous en interne sur le dispositif de places en crèche ?

On a choisi de mettre toute la documentation sur notre intranet : les critères d'éligibilité, les conditions d'accès, la disponibilité des berceaux. Par exemple, en ce moment, tous nos berceaux sont occupés — on l'indique sur l'intranet pour éviter les déceptions. Choisir Ma Crèche nous a aussi transmis des guides de la parentalité, qui sont utiles et appréciés par les collaborateurs.

Quelles remontées avez-vous des salariés bénéficiaires ?

Je n'ai toujours eu que des retours positifs, à la mise en place comme à la fin des contrats.



C'était une forme de reconnaissance de leur fidélité.

Quels avantages cette politique de places en crèche représente-t-elle pour l'entreprise, au-delà du bien-être des salariés ?

Les places en crèche s'inscrivent dans la démarche RSE de MeltOne — une démarche ancrée dans les valeurs de l'entreprise depuis sa création.

À ses débuts, MeltOne s'est d'abord concentrée sur sa croissance et le développement de ses talents, en ajoutant au fil du temps des avantages concrets pour ses collaborateurs. Depuis deux ans, l'ambition a évolué. Notre intention : devenir une entreprise plus contributive et plus responsable — et les places en crèche sont aujourd'hui valorisées dans ses labels RSE, notamment Great Place to Work et EcoVadis, sur le volet social.



Notre intention : devenir une entreprise plus contributive et plus responsable.



LA PAROLE AUX COLLABORATEURS

MeltOne



Philippe Gibert
Directeur EPM



Justine Goulay
Manager EPM

« J'ai fait garder deux de mes enfants en crèche avec l'aide de Choisir Ma Crèche. L'expérience a vraiment été à la hauteur : simple, efficace, flexible. J'ai beaucoup apprécié deux points : le suivi régulier avec l'organisme et la réactivité lors de la recherche de nouvelles crèches. Sans oublier la simplicité administrative : on a juste à contacter la crèche pour définir des horaires... tout le reste est réglé [par Choisir Ma Crèche]. »

Philippe Gibert,
Directeur EPM

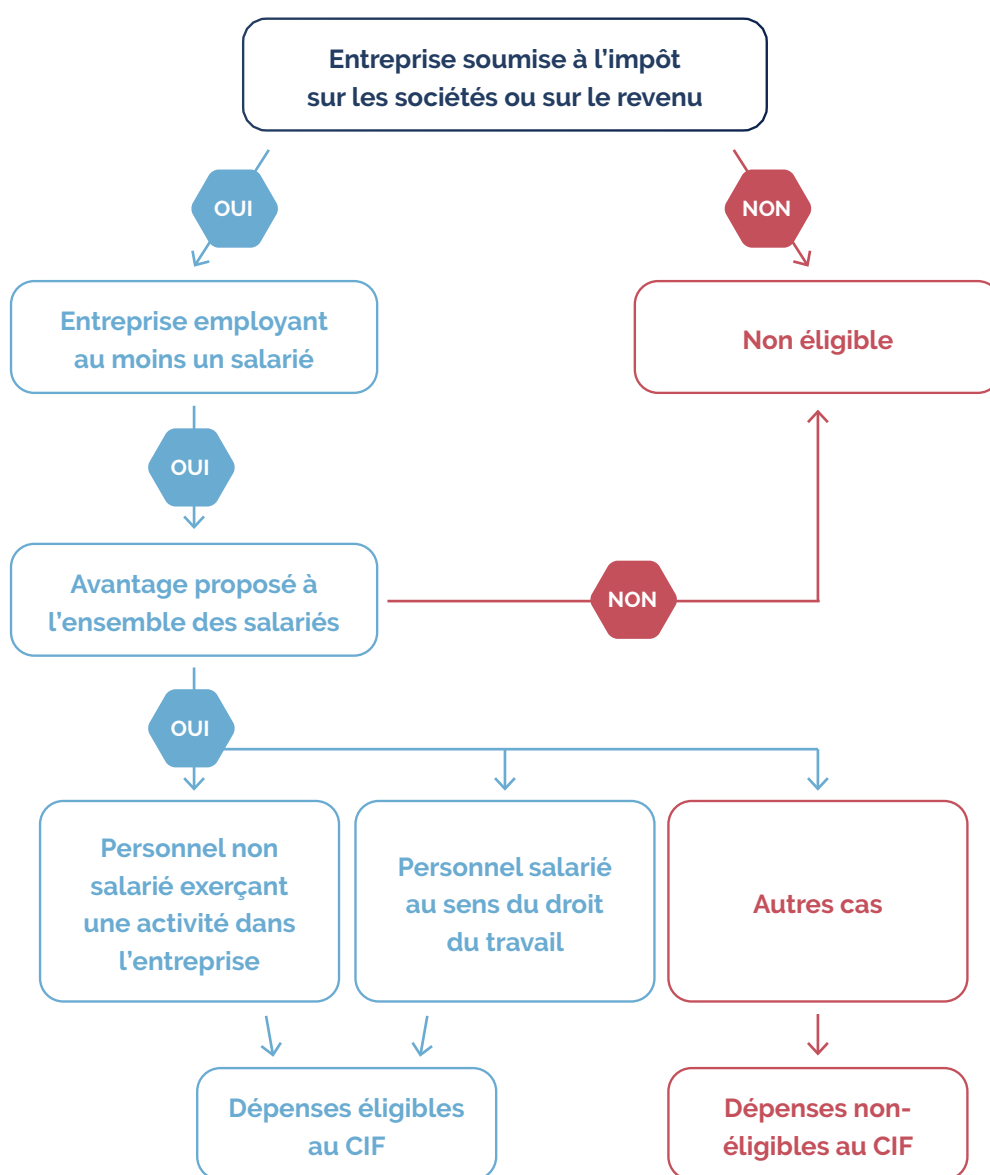
« Une expérience très positive ! L'équipe de Choisir Ma Crèche s'est montrée à la fois bienveillante et disponible. Elle nous a accompagnés de manière active et personnalisée dans la recherche de la crèche idéale pour notre enfant. Elle a facilité l'ensemble de nos démarches et assuré un suivi régulier après l'entrée en crèche, pour s'assurer que tout se passe au mieux. »

Justine Goulay,
Manager EPM

Financement des places en crèche : la prise en charge de l'État

Réserver des berceaux en crèche privée pour ses collaborateurs représente un investissement... mais un investissement largement soutenu par les dispositifs fiscaux en vigueur.

Grâce au **Crédit d'Impôt Famille** (CIF), les entreprises peuvent récupérer **entre 50 et 75 %** des dépenses engagées pour financer des places en crèche interentreprises. Concrètement, pour chaque euro investi dans le dispositif, une part significative est remboursée par l'État — ce qui rend le reste à charge bien moins élevé qu'on ne l'imagine.



Envie d'en savoir plus sur le ROI d'une politique de places en crèche pour vos collaborateurs ?

Découvrez notre guide ➔

Choisir Ma Crèche : qui sommes-nous ?



Choisir Ma Crèche est un intermédiaire spécialisé dans la réservation de berceaux en crèche pour les entreprises.

Notre rôle : permettre aux employeurs d'offrir un avantage parentalité concret à leurs collaborateurs, sans la complexité administrative que cela représenterait en gestion directe.

Notre réseau

Cofondé en 2017 par **Vanessa et Gaspard de Preneuf** à Limonest, Choisir Ma Crèche est aujourd'hui le premier réseau national indépendant de crèches privées à destination des salariés parents.

Notre réseau compte **4 000 crèches partenaires** réparties sur toute la France, y compris l'outre-mer, sans aucune limite géographique. Que votre siège soit à Paris ou que vos collaborateurs soient en full remote à Lyon, Bordeaux ou Brest, nous trouvons la solution là où ils se trouvent.



+ 500

entreprises
clientes

+ 1 500

familles
accompagnées

4 000

crèches
partenaires
partout en France

1

berceau minimum -
aucun volume
imposé

Ce que nous apportons, concrètement

Les avantages fiscaux, sans la complexité

Nous vous accompagnons pour mobiliser le Crédit d'Impôt Famille et maximiser votre remboursement sans que vous ayez à gérer les démarches vous-même.

Un contact unique

Chaque entreprise dispose d'un interlocuteur, pour les RH comme pour les familles bénéficiaires. Un numéro, une adresse mail, une relation suivie dans la durée.

Une décharge administrative totale

Recherche de crèche, relation avec les établissements partenaires, suivi des familles : nous prenons tout en charge. Vous signez, nous gérons.

La flexibilité

Nous proposons plusieurs crèches aux familles selon leurs critères (localisation, pédagogie, horaires) et plusieurs modes de facturation aux entreprises.

Des outils pour votre communication interne

Nous vous fournissons les documents nécessaires pour communiquer efficacement sur le dispositif auprès de vos collaborateurs : guides parentalité, fiches pratiques, contenus intranet...

Un accompagnement jusqu'à l'entrée en maternelle

Notre suivi ne s'arrête pas à la signature du contrat. Nous accompagnons les familles tout au long du parcours — y compris en cas de déménagement ou de changement de situation — jusqu'à l'entrée de l'enfant en maternelle.

**Vous souhaitez mettre en place une politique de place en crèche pour vos collaborateurs ?
Nous réalisons une première étude de faisabilité sous 48 h.**

Contactez-nous ➔

